

BTS Maintenance des Véhicules – Option Véhicules légers



Maintenance (véhicules - matériels - équipements) | BTS

CODE RNCP n° 41864

Certifié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date de publication : 22/01/2026

Fiche formation mise à jour le 23 avril 2026

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Lavoisier - Brive-la-Gaillarde

Métiers

- Contrôleur technique automobile.
- Électronicien automobile.
- Responsable du service après-vente.
- Technicien automobile.

Objectifs de la formation

Le titulaire de ce BTS sera capable de :

- Effectuer un diagnostic complexe,
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes,
- Organiser la maintenance,
- Assurer la relation client.

Une fois votre BTS maintenance des véhicules en poche, vous aurez acquis :

- Des compétences techniques dans différents aspects de la maintenance,
- Des compétences en organisation et en gestion,
- Des compétences en informatique à des fins de communication et d'exploitation des logiciels spécialisés,
- Des compétences en communication interne (travail d'équipe) et externe (relation avec la clientèle, plateforme d'assistance technique),
- Des compétences commerciales.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique-Chimie

Domaine Professionnel

- Enseignement professionnel STI
- Enseignement professionnel Économie-gestion
- EP en langue vivante étrangère en co intervention
- Mathématiques et EP en co intervention

Poursuite d'études

- Licence professionnelle
- Classes préparatoires aux grandes écoles (CGPE)
- Ecoles d'ingénieurs
- Ecoles d'experts automobiles
- DU « Qualité totale » EN 1 AN

Infos pratiques

Pré-requis

- Après un Bac ou un Bac pro

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat (675 h/an en centre de formation).

Modalités de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise -Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Modalités d'évaluation

- Présentiel